



**Alliance française  
Ile Maurice**

**Rentrée de septembre 2023**

**Formulaire d'inscription - cours adultes**

**Inscription du 1<sup>er</sup> au 31 août 2023 du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00**

Monsieur  Mlle.  Madame

Nom de famille : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse postale : .....

Courriel 1 (mail) : ..... Courriel 2 (mail): .....

Portable 1 : ..... Portable 2 : ..... Téléphone (domicile) : .....

**Merci de cocher votre choix**

**COURS DE FRANCAIS GENERAUX (24 HEURES) - minimum de 10 participants**

- Français écrit (maitrise de la grammaire) MUR 9,000 Samedi de 9h00 à 10h30
- Expression orale (niveau intermédiaire) MUR 9,000 Samedi de 10h30 à 12h00

**FORMATIONS PROFESSIONNELLES (30 HEURES)**

**Minimum de 10 participants**

**Niveau de français requis (min. B2 - autonome)**

- Journalisme & multimédia MUR 10,000 vendredi 12h00 à 14h00

**Formations diplômantes (24 heures) - minimum de 10 participants**

- Cours de préparation DELF B2 MUR 8,000 Samedi de 12h00 à 13h30
- Cours de préparation DALF C1 MUR 8,000 Samedi de 13h30 à 15h00



## Alliance française Ile Maurice

Conditions d'inscription : La participation à un cours ne devient effective qu'après le versement de l'intégralité des frais de scolarité. Il est à noter que si le nombre requis (minimum. 10 candidats) pour l'ouverture d'une session n'est pas atteint, le centre sera dans l'obligation d'annuler le cours.

Il est à noter que :

Annulation de dossier par les parents : Si l'annulation intervient **avant le début de la session de cours**, il sera retenu Rs 200 de frais de dossier au moment du remboursement des frais engagés. **AUCUN REMBOURSEMENT NE PEUT ETRE ACCORDE APRES LE COMMENCEMENT D'UNE SESSION DE COURS (2 classes).**

1. L'inscription aux cours de l'Alliance Française, implique l'adhésion pleine et complète aux règlements.
2. L'étudiant mineur est sous la responsabilité de l'Alliance Française durant les heures de cours uniquement et ne doit pas rentrer dans les salles de cours tant que l'enseignant n'y est pas. Avant et après les heures de classe, les parents sont responsables de leur(s) enfant(s).
3. La dégradation ou la détérioration du matériel de l'Alliance Française par un élève entraînera l'exclusion immédiate de celui-ci, et une demande de dédommagement sera présentée aux parents pour les mineurs ou à l'étudiant.
4. L'Alliance Française est un centre de formation. Il est demandé à chaque étudiant de respecter le silence lors de ses déplacements dans les locaux de l'Alliance Française.
5. Il est rappelé qu'un élève inscrit se doit d'être ponctuel et assidu aux cours.
6. Les étudiants ne sont pas autorisés à manger dans les salles de classe. De plus il est aussi interdit de fumer dans les locaux.
7. En cas de cyclone, les cours sont dispensés jusqu'à l'entrée en alerte de niveau 2.  
En cas de fortes pluies, si le Ministère décide de fermer les écoles, les cours scolaires sont aussi annulés à l'Alliance Française.
8. L'inscription aux cours n'entraîne pas une adhésion systématique à la bibliothèque. Il est cependant conseillé aux parents de faire le nécessaire pour que l'enfant puisse s'abonner à la bibliothèque.

Je, soussigné(e) ..... certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements et ayant pris possession d'une copie des conditions.

Signature : ..... Date : .....

### PAIEMENT

Espèces       Transfert bancaire

Paiement en espèces - bon de caisse no. : .....

Paiement par transfert bancaire (ref.) : .....

**Banque :** Mauritius Commercial Bank

**Adresse** Route Royale  
Bell-Village  
I LE MAURICE

**N° de compte :** 000130033073

**IBAN :** MU62MCBL0913000000033073000MUR

**Swift Code :** MCBLMUMU